

## OLIVIER DUSSOPT SECRETAIRE D'ÉTAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 26 novembre 2019

## Séisme en Ardèche : L'Etat accompagne les communes sinistrées par des moyens exceptionnels et supplémentaires pour la reconstruction

Le tremblement de terre de forte amplitude survenu le 11 novembre dernier en Ardèche et dans la Vallée du Rhône, a produit des dégâts très importants dans plusieurs communes dont celle du Teil, épicentre du phénomène.

Les collectivités, comme les habitants, ont fait preuve d'une mobilisation et d'une solidarité exemplaires.

Dès les premiers instants, l'Etat, sous l'autorité de Madame le Préfet, a mobilisé l'ensemble des services de secours et de sécurité pour venir en aide aux populations sinistrées. Il continue à s'engager quotidiennement pour la reconstruction des territoires dévastés par des moyens financiers et humains supplémentaires. L'objectif est triple : finaliser l'évaluation des dégâts, rétablir les infrastructures en rouvrant la route nationale 102, enfin, terminer les opérations de relogement provisoire.

En sus des dispositifs d'aide de droit commun, Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et M. Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, ont annoncé, le 15 novembre dernier, l'attribution d'une enveloppe exceptionnelle de 2 M€ pour les collectivités reconnues en état de catastrophe naturelle. Le fonds d'aide au relogement d'urgence sera également mobilisé avec le versement d'avances aux communes.

Au regard de l'ampleur des dégâts et pour venir en aide aux habitants sinistrés, le Gouvernement décide de renforcer les équipes sur place pour accompagner la commune du Teil et les autres communes reconnues en état de catastrophe naturelle: un sous-préfet et deux cadres administratifs sont nommés et prendront leur fonction le 2 décembre pour assurer le suivi des conséquences du tremblement de terre. L'état des lieux de chaque habitation et chaque bâtiment sera achevé cette semaine grâce à la présence de 30 équipes d'experts. Enfin, pour soutenir les populations et assurer la sécurisation des lieux, deux pelotons de l'escadron de gendarmerie vont être mobilisés.

Les moyens mis en œuvre par l'Etat et les pouvoirs publics devront s'accompagner, face à ce désastre exceptionnel, de la mobilisation des sociétés d'assurance pour répondre, dans les meilleurs délais, à la reconstruction des habitations et au relogement des populations touchées.

C'est par la mobilisation de tous les acteurs que sera facilité le retour des habitants dans leur foyer et le maintien des services publics locaux.

## Contact presse :

Secrétariat du Chef de cabinet d'Olivier Dussopt : 01 53 18 45 75 / <a href="mailto:chefcab.semacp@cabinets.finances.gouv.fr">chefcab.semacp@cabinets.finances.gouv.fr</a>

